



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 15 juin 2016 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Est absent, monsieur le conseiller Maxime Tremblay.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Marie-Claude Thibeault, greffier adjoint.

CE-2016-469

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 18, 25 MAI ET 1^{er} JUIN 2016 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 17 MAI 2016

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 18, 25 mai et 1^{er} juin 2016 ainsi que de la séance spéciale du 17 mai 2016 a été remise aux membres du conseil :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2016-470

SOUSSION 2016 SP 111 - SERVICES PROFESSIONNELS - ANALYSE DE CONSTRUCTIBILITÉ - PROJET DE MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE HULL (UPEP HULL) - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Colliers Maîtres de projets inc., 1800, avenue McGill College, Montréal, Québec, H3A 3J6, pour les services professionnels – Analyse de constructibilité – Projet de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull pour un montant total approximatif de 99 913,28 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 20 mai 2016, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30697-009-06062	91 234,14 \$	Modernisation de l'usine d'eau potable, secteur de Hull - Honoraires professionnels
04-13493	4 345,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 334,14 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-471

DÉSIGNATION DE NOM DE RUE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2014-31 du 21 janvier 2014, a approuvé un projet de développement visant l'ouverture de nouvelles rues, situé dans le secteur de l'aéroparc industriel;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet implique le changement d'un nom de rue;

CONSIDÉRANT QUE le nom Irenée-Faucher a été retenu pour désigner le lot 5 367 755 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le nom Irenée-Faucher représente un pionnier de l'aviation civile québécoise;

CONSIDÉRANT QUE le nom Irenée-Faucher est déjà versé dans la banque de toponymes et a fait l'objet d'une recommandation favorable par le Comité de toponymie de Gatineau, le 28 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE le nom Irenée-Faucher a été prévu pour une assignation spécifique devant être située près de l'aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa;

CONSIDÉRANT QUE le nom de rue est conforme aux normes de toponymie :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation de nom de rue, comme décrit ci-après :

NUMÉRO DE LOT	CADASTRE	NOM DE RUE
5 367 755	Cadastre du Québec	Irenée-Faucher

De plus, ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint à signer tout document relatif à cette désignation de nom de rue.

Adoptée

CE-2016-472 **VÉLOGO - PROGRAMME DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE POUR OTTAWA-GATINEAU - SAISON 2016**

CONSIDÉRANT QUE VéloGO est le programme de vélopartage officiel de la région d'Ottawa-Gatineau depuis le printemps 2015;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie américaine CycleHop souhaite pour la deuxième année de son implantation installer 28 stations à Ottawa-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE du côté de Gatineau, huit stations desserviront son centre-ville;

CONSIDÉRANT QU'une de ces stations sera située dans l'emprise de la Ville et deux autres stations seront localisées dans le parc Fontaine et le parc Wellington :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve l'occupation temporaire du domaine public de la Ville de Gatineau par le service de vélos en libre-service de la compagnie CycleHop pour les stations localisées sur le domaine appartenant à la Ville soit les stations Laval/Charlevoix, Wellington/Saint-Jacques et Allumettières/Laurier. Cette occupation temporaire sera permise entre les mois de mai et novembre 2016 suite à l'émission d'un permis d'occupation du domaine public.

Adoptée

CE-2016-473 **MODIFICATIONS À LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT - RUE BELLEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la réglementation du stationnement sur la rue Belleau, dossier RS-16-36, comme illustré au plan numéro CRO-16-101 du 10 mars 2016.

Installer une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Rue Belleau	Ouest	À partir d'un point situé à 19 m au nord du boulevard de Lucerne jusqu'à la rue De Lanaudière.	Avril à octobre

Installer une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Rue Belleau	Ouest	À partir d'un point situé à 19 m au nord du boulevard de Lucerne jusqu'à la rue De Lanaudière.	2 heures 7 h à 22 h Lundi au vendredi Novembre à mars

Ces modifications annulent toute réglementation existante dans les zones de stationnement mentionnées précédemment.

La signalisation sera installée par un entrepreneur dans le cadre des travaux d'implantation de bandes cyclables de la rue Belleau.

Adoptée

CE-2016-474

MODIFICATIONS À LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT - PORT DE PLAISANCE DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT – DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la réglementation du stationnement dans le Port de plaisance de Hull, dossier RS-16-57, comme illustré au plan numéro CRO-16-165 du 20 avril 2016.

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Port de plaisance de Hull	Comme illustré sur le croquis CRO-16-165	30 minutes Avril à octobre Gratuit

Retirer une zone de stationnement interdit excepté détenteur de permis pour personnes handicapées :

<u>Rue</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Port de plaisance de Hull	Comme illustré sur le croquis CRO-16-165	En tout temps

Ces modifications annulent toute réglementation existante dans les zones de stationnement mentionnées précédemment.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-16-165 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2016-475

REJET DES SOUMISSIONS 2015 SP 258 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RECONSTRUCTION DU POSTE DE POMPAGE BERTHIAUME - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 18 février 2016, un appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la reconstruction du poste de pompage Berthiaume;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la méthodologie de paiement prévue au document d'appel d'offres pourrait causer préjudice;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2015 SP 258 et autorise la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres public après avoir modifié les documents d'appel d'offres.

Adoptée

CE-2016-476

SOUSSION 2016 SP 121 - REMPLACEMENT DES UNITÉS DE VENTILATION AUX ATELIERS MUNICIPAUX DU SECTEUR D'AYLMER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Émile Séguin & Fils Ltée, 845, boulevard de la Carrière, Gatineau, J8Y 6S5, pour le remplacement des unités de ventilation aux ateliers municipaux du secteur d'Aylmer, pour un montant total de 149 007,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 mai 2016, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-13001-011-06050	136 063,52 \$	Travaux correctifs - Bâtiments municipaux 16-2012 – Unités de ventilation aux ateliers municipaux du secteur d'Aylmer
04-13493	6 479,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 463,79 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-477

MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT - CENTRE DE SERVICES DE GATINEAU, ÉDIFICE PIERRE-PAPIN - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la réglementation du stationnement du centre de services de Gatineau, édifice Pierre-Papin, dossier RS-16-69, comme illustré au plan numéro CRO-16-207 du 5 mai 2016.

Implanter une zone de stationnement pour livraison :

<u>Endroit</u>	<u>Emplacement</u>	<u>En vigueur</u>
Stationnement du centre de services de Gatineau, édifice Pierre-Papin	Stationnement situé à proximité de l'entrée au sud de l'édifice	En tout temps

Cette modification annule toute réglementation existante dans la zone de stationnement mentionnée précédemment.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-16-207 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2016-478

SOUSSION 2016 SI 133 - MARQUAGE DE CHAUSSÉE 2016 - MOYENNE DURÉE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.), 13, rue Industrielle, Sainte-Cécile-de-Milton, Québec, J0E 2C0, pour le marquage de chaussée 2016 de moyenne durée, pour les sections 1 (marquage longitudinale) et 2 (marquage secondaire), selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 48 825,05 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 5 mai 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31530-521-06051	22 753,00 \$	Lignage de rues – Entretien et réparation - Infrastructure
15-11003-002-06052	11 137,60 \$	Construction de la voie cyclable axe de la rue Belleau - Marquage du boulevard du Plateau
18-40032-014-06053	10 693,17 \$	Travaux d'immobilisation – District électoral de Hull-Wright-P-Mont. - Voie réservée sur le boulevard Alexandre-Taché
04-13493	2 123,29 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 117,99 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-479

SOUSSION 2016 SP 044 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - BILAN D'OPÉRATION ET DE SURVEILLANCE DES EAUX DU LIEUX D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE COOK ET DU DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS PINK – SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Englobe Corp., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils spécialisés en gestion des lieux d'enfouissement de matières résiduelles pour la surveillance environnementale des eaux de surfaces et souterraines ainsi que le bilan d'opération des systèmes de captage et de confinement à l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire Cook et à l'ancien dépôt de matériaux secs Pink, pour un montant total de 52 968,98 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 mars 2016, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Le contrat prendra effet à compter de la date d'adjudication et sera d'une durée initiale de cinq ans et avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année chacune. Les prix forfaitaires seront fermes pour la durée initiale du contrat.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2017 à 2022 incluant les périodes additionnelles, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41110-411-06047	10 068,30 \$	Administration - Service de l'environnement - Services professionnels et de génie
02-41110-411-06048	2 666,68 \$	Administration - Service de l'environnement - Service professionnel et de génie
04-13493	606,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	604,99 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-480

DÉSISTEMENT ET REJET DES SOUMISSIONS - SOUMISSION 2016 SI 073 - LOCATION D'UN CAMION-CITERNE POUR NETTOYAGE DE RUE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 1^{er} mars 2016, un appel d'offres sur invitation pour la location d'un camion-citerne pour nettoyage de rue;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et qu'une seule est conforme;

CONSIDÉRANT le désistement du seul soumissionnaire conforme, et ce, en date du 24 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appel d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le désistement du seul soumissionnaire conforme et rejette l'autre soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2016 SI 073.

Adoptée

CE-2016-481

SOUSSION 2015 SI 230 - DÉCALQUES POUR LA FLOTTE DES SERVICES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Sérigraphie Albion Screen Printing inc., 140, rue Adrien-Robert, Gatineau, Québec, J8Y 3S2, pour la fourniture et l'installation de décalques pour la flotte des Services de police et de sécurité incendie, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission au montant total approximatif pour trois ans de 81 652,95 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 avril 2016, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les budgets de remplacement de véhicules, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-16003-005-06055	11 000,00 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries - Police et stationnement - Transfert d'équipements
04-13493	523,87 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	522,56 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-482

SOUSSION 2016 SP 042 - FOURNITURE D'UNE SURFACEUSE À GLACE ÉLECTRIQUE – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Zéro Celsius Division Les Installations Sportives Agora inc., 1370, avenue de la Gare, Mascouche, Québec, J7K 2Z2, pour la fourniture d'une surfaceuse à glace électrique pour le Service des travaux publics incluant des lames supplémentaires selon l'option 3, au montant total de 154 201,43 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 mars 2016, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-16001-002-06056	90 806,46 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries – Rattrapage - Une surfaceuse -Programme triennal d'immobilisations
18-15011-002-06057	49 999,99 \$	Achat de véhicules et d'équipements en ajout - Surfaceuse (prise électrique)
04-13493	6 705,87 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 689,11 \$	TVQ à recevoir Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-483

SOUSSION 2016 SP 114 - INSPECTION ET ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme SIMO Management inc., 101, boulevard Roland-Therrien, bureau 110, Longueuil, Québec, J4H 4B9, pour l'inspection et l'analyse des bornes d'incendie pour un montant total approximatif pour deux ans de 182 557,31 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 avril 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget 2017 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22290-521-06058	83 286,58 \$	Bornes fontaines – Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	3 966,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 956,59 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-484

SOUSSION 2016 SP 107 - ENTRETIEN MÉNAGER - DIVERS CENTRES COMMUNAUTAIRES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme NASCO Entretien ménager d'immeubles inc., 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, pour effectuer l'entretien ménager 5 fois/semaine des centres Tétreault, LaVérendrye, Gilbert-Garneau et Ernest-Gaboury, sur la base du prix unitaire inscrit à la formule de soumission pour un montant total de 58 732,96 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 avril 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour chacun des centres.

Pour les centres Gilbert-Garneau et Ernest-Gaboury, le contrat débutera après la prise de possession des bâtiments lorsque la construction sera terminée. De plus, les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71190-533.

Les contrats débuteront à la date d'adjudication ou à la prise de possession pour certains bâtiments et se termineront le 30 avril 2017.

Le trésorier est autorisé à prévoir les fonds au budget 2017 afin de donner suite à la demande, et ce, pour l'ensemble des centres communautaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71190-533	52 917,65 \$	Édifices communautaires – Entretien de conciergerie
04-13493	2 554,16 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 261,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-485

SOUSSION 2016 SP 078 - PAVAGE ET AJUSTEMENT DE STRUCTURES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Excavasphalte 6422845 Canada inc., 217, chemin Saint-Joseph, Val-des-Monts, Québec, J8N 7J1, pour le pavage et ajustement de structures, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 454 771,48 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 31 mars 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31210-521-06059	314 822,32 \$	Rues pavées - Entretien et réparation - Infrastructures
06-30674-021-06060	100 444,66 \$	Travaux de réfection et aménagement de réseau routier – Travaux publics Gatineau - Rapiécage
04-13493	19 776,97 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	19 727,53 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-486

AUTORISATION DE L'UTILISATION DES PLATEAUX DES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC - 2016

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau n'a pas d'entente avec la Commission scolaire Western Québec depuis le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau utilise les plateaux des écoles de la Commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit payer pour l'utilisation des plateaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à utiliser les plateaux des écoles de la Commission scolaire Western Québec et d'en acquitter les frais.

L'estimation des coûts pour 2016 se chiffre à environ 56 399,21 \$ incluant les taxes et les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71040-511 – Gestion des protocoles – Utilisation des plateaux – Location d'espaces, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71040-511-06045	51 500,00 \$	Gestion des protocoles et utilisation des plateaux – Location d'espaces
04-13493	2 452,67 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 446,54 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-487

SOUSSION 2016 SP 132 - SERVICE DE TRANSPORT POUR LES CAMPS DE JOUR - ÉTÉ 2016 – SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes, pour le service de transport pour les camps de jour de l'été 2016, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 5 mai 2016, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacun des secteurs à savoir :

Secteur de Hull :

À la firme Baie Transport inc., 1141, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3W9, au montant total approximatif de 29 565,82 \$ incluant les taxes;

Secteurs d'Aylmer, de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers :

À la firme Autobus Jean Jacques Campeau inc., 556, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A9, au montant total approximatif de 92 137,51 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71141-515-06046	111 131,36 \$	Camps de jour – Location de la machinerie et des véhicules
04-13493	5 292,60 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 279,37 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-488

MODIFICATION TEMPORAIRE À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DES GRANDS FEUX DU CASINO DU LAC-LEAMY LES 6, 10, 13, 17 ET 20 AOÛT 2016

CONSIDÉRANT QUE des activités se dérouleront au Musée canadien de l'histoire dans le cadre des Grands feux du Casino du Lac-Leamy les 6, 10, 13, 17 et 20 août 2016;

CONSIDÉRANT QUE la modification à la réglementation de la circulation et du stationnement est nécessaire afin d'assurer la sécurité des participants;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police assure le contrôle de la circulation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la modification temporaire à la réglementation de la circulation et du stationnement les 6, 10, 13, 17 et 20 août 2016 sur différentes rues, situées près du site du Musée canadien de l'histoire, énumérées ci-dessous aux heures suivantes :

Heure	Rues
21 h à 22 h 15	Rue Laurier, entre la rue l'Hôtel-de-Ville et le boulevard Sacré-Coeur
21 h à 22 h 15	Rue Victoria, entre les rues Notre Dame-de-L'Île et Laurier
21 h à 22 h 15	Rue Papineau, entre les rues Notre Dame-de-L'Île et rue Laurier
21 h à 22 h 15	Rue Élizabeth-Bruyère, entre les rues Notre-Dame-de-l'Île et Laurier
21 h à 22 h 15	Boulevard des Allumettières, entre le boulevard Maisonneuve et la rue Laurier
21 h à 22 h 15	Rue Saint-Étienne, entre les rues Notre Dame-de-L'Île et Laurier
21 h à 22 h 15	Rue de Verdun, entre les rues Notre Dame-de-L'Île et Laurier
21 h à 22 h 15	Rue Notre-Dame-de-l'Île, entre la rue Élizabeth-Bruyère et le boulevard des Allumettières
21 h à 22 h 15	Rue Champlain, entre la rue Élizabeth-Bruyère et le boulevard des Allumettières
20 h 45 à 22 h 15	Pont Alexandria (fermeture aux véhicules)
20 h 30 à 22 h 15	Pont Alexandria (fermeture aux piétons)

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- L'organisme s'engage à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engage également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71513-121	49 000 \$	Grands feux du casino – Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-489

APPROUVER LA DÉPENSE PRÉVUE POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT LES EXAMENS DE PROMOTION - SERGENT GENDARMERIE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau requiert des services professionnels pour l'administration des examens de promotion – Sergent gendarmerie;

CONSIDÉRANT QUE ce service professionnel peut être dispensé uniquement par l'École nationale de police;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication de contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de service et qui est conclu avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir le service, et ce, en vertu de l'article 573.3, 2^e alinéa de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité octroie un contrat à l'École nationale de police pour les services professionnels d'administration des examens de promotion – Sergent gendarmerie pour un montant approximatif de 53 000 \$.

De plus, ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses requises relatives à ce dossier, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21603-411-06054	48 396,06 \$	Police - Gestion des ressources humaines - Services professionnels et de génie
04-13493	2 304,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 299,09 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-490

SOUSSION 2016 SI 028 - FOURNITURE DE PILES – SERVICE DES FINANCES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nedco Division Rexel Canada inc., 67, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour l'achat de piles, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif, sur une période de cinq ans, de 76 294,54 \$ incluant les taxes, conformément aux documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 février 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera de cinq ans, le tout débutant le 4 juin 2016. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds pour cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
04-15100-000	Actif – Magasin d'Aylmer
04-15110-000	Actif – Magasin de Hull
04-15120-000	Actif – Magasin de Gatineau
04-15130-000	Actif – Magasin de Buckingham
04-15150-000	Actif – Magasin principal traitement des eaux usées

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-491 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-20 POUR UN MONTANT TOTAL DE 861 376,35 \$ POUR LA PÉRIODE DU 12 AU 18 MAI 2016**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-20 d'un montant de 861 376,35 \$ pour la période du 12 au 18 mai 2016.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-492 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-21 POUR UN MONTANT TOTAL DE 255 225,94 \$ POUR LA PÉRIODE DU 19 AU 25 MAI 2016**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-21 d'un montant de 255 225,94 \$ pour la période du 19 au 25 mai 2016.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-493 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 14 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 20 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 18**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste de comptes à payer PA numéro 14, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 20 ainsi que la liste des embauches numéro 18 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 14	Pièces de comptes à payer	22 619,11 \$	16 au 20 mai 2016
Liste PD numéro 20	Pièces de comptes à payer	438 357,56 \$	16 au 20 mai 2016
Liste des embauches numéro 18	Embauches de personnel temporaire	106 221,26 \$	8 au 14 mai 2016

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-494

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 15 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 21 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 19 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 19

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste de comptes à payer PA numéro 15, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 21, la liste des réquisitions numéro 19 ainsi que la liste des embauches numéro 19 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 15	Pièces de comptes à payer	6 329,17 \$	23 au 27 mai 2016
Liste PD numéro 21	Pièces de comptes à payer	237 071,56 \$	23 au 27 mai 2016
Liste des réquisitions numéro 19	Pièces de comptes à payer	18 958,45 \$	23 au 27 mai 2016
Liste des embauches numéro 19	Embauches de personnel temporaire	835 440,64 \$	15 au 21 mai 2016

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-495

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 16 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 22 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 20 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 20

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste de comptes à payer PA numéro 16, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 22, la liste des réquisitions numéro 20 ainsi que la liste des embauches numéro 20 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 16	Pièces de comptes à payer	5 209,17 \$	30 mai au 3 juin 2016
Liste PD numéro 22	Pièces de comptes à payer	388 759,57 \$	30 mai au 3 juin 2016

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste des réquisitions numéro 20	Pièces de comptes à payer	7 662,93 \$	30 mai au 3 juin 2016
Liste des embauches numéro 20	Embauches de personnel temporaire	953 179,15 \$	22 au 28 mai 2016

Adoptée

CE-2016-496

SOUSSION 2016 SP 082 - FOURNITURE DE SERVEURS ET D'UNITÉS DE STOCKAGE – SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Service informatique D.L. inc., 435, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 6Z8, pour l'achat de serveurs et d'unités de stockage pour un montant total corrigé de 258 873,86 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 18 avril 2016, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15034-001-06061	236 386,34 \$	Maintien des infrastructures technologiques - Équipements
04-13493	11 257,83 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	11 229,69 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-497

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 42-2003 CONCERNANT LE MAINTIEN DE LA PAIX PUBLIQUE ET AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT POUR L'ÉVÈNEMENT RELAIS POUR LA VIE 2016 À GATINEAU - 17 JUIN 2016 - CENTRE ASTICOU - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE la marche Relais pour la vie Gatineau organisée par la Société canadienne du cancer aura lieu en mai et juin 2016 dans plus de 450 villes au Canada;

CONSIDÉRANT QUE cet événement aura lieu le 17 juin 2016 à Gatineau et que les organismes désirent utiliser les installations du Centre Asticou et circuler en dehors des heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'organisation de cette activité sollicitent la collaboration de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les responsables ont reçu l'approbation préalable auprès du Service des travaux publics et des Services gouvernementaux Canada pour utiliser le Centre Asticou;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est favorable à cette cause et désire s'associer à l'organisation en fournissant les services et équipements nécessaires au bon déroulement ainsi qu'au succès de cet événement;

CONSIDÉRANT QUE cet événement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau et au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la tenue de l'événement Relais pour la vie 2016 à Gatineau organisé par la Société canadienne du cancer au Centre Asticou du 17 juin 2016 à partir de 19 h jusqu'au 18 juin 2016 à 7 h et dérogeant aux règlements numéros 42-2003 et 44-2003;
- autorise le prêt et la fourniture des équipements ainsi que les services nécessaires au déroulement de l'événement, selon la procédure en vigueur et la disponibilité des équipements. La valeur de ces services est estimée à 300 \$, qui seront absorbés par les services municipaux concernés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71526-134	300 \$	Transport d'équipement et d'ameublement – Rémunération régulière – Temporaires – Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-498

FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE HINCHEY, ENTRE LES RUES DES GROSEILLERS ET JOLICOEUR - COURSE DE BOÎTES À SAVON - 27 AOÛT 2016 - DISTRICT DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais organise pour une cinquième édition consécutive un camp de jour où les participants auront à construire une boîte à savon;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais désire organiser le 27 août 2016 une course de boîtes à savon afin de permettre aux participants de tester leur bolide;

CONSIDÉRANT QUE les résidants de la rue Hinchey seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture de rue rendra sécuritaire l'activité mentionnée pour les participants et les spectateurs et n'occasionnera pas de détour important pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE le projet de fermeture de rue et ses modalités ont été analysés et recommandés favorablement par les différents services directement impliqués :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la fermeture de la rue Hinchey, entre les rues des Groseillers et Jolicoeur, le samedi 27 août 2016 de 7 h à 13 h, dans le cadre de l'événement de la course de boîtes à savon organisée par le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais.

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Installer et retirer toute la signalisation requise incluant une barricade avec signalisation « rue barrée » à chaque extrémité de la rue;
- Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation;
- Distribuer une circulaire aux résidants situés dans la zone d'activités;
- Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au centre de services de Hull, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2016-499

SUBVENTION DE 12 000 \$ POUR L'EMBELLISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE SAINT-PAUL - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-RAÏMOND - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE l'école Saint-Paul prévoit certains travaux d'aménagement de la cour d'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école Saint-Paul relève de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'école Saint-Paul, par l'entremise de la directrice a fait une demande de subvention;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par le biais du budget discrétionnaire de la conseillère du district électoral du Parc-de-la-Montagne-Sainte-Raymond - Louise Boudrias, désire contribuer au projet d'embellissement de la cour de l'école Saint-Paul :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, établissant les obligations et les modalités reliées à l'aide financière;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint à signer le protocole d'entente;
- accepte de verser à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, une subvention de 12 000 \$ pour aider au financement du projet d'aménagement de la cour de l'école Saint-Paul provenant du budget discrétionnaire de la conseillère du district électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Louise Boudrias.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 12 000 \$ à l'ordre de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, à l'attention de monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau, Québec, J8X 2T3, sur présentation d'une pièce de comptes à payer préparée par le centre de services de Hull.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972-06049	10 957,60 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions
04-13493	521,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	520,55 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79937-692	12 000 \$		Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Équipement non-capitalisable
02-79937-972		12 000 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-500

SOUSSION 2016 SP 089 - TRAITEMENT PRÉVENTIF DE L'ASPHALTAGE PAR MÉTHODE DE THERMORAPIÉÇAGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Environnement routier NRJ, 23, avenue Milton, Lachine, Québec, H8R 1K6, pour le traitement préventif de l'asphalte par méthode de thermorapiéçage, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour deux ans de 229 168,17 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 avril 2016, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget 2017 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41541-521-06063	104 630,54 \$	Ajustements des structures – Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	4 983,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 970,55 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-501

DÉSIGNATION DE NOMS DE RUES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE le projet de développement Domaine de l'Éden, situé dans le secteur de Buckingham, a été approuvé par la résolution numéro CM-2016-235 du 15 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet implique la nomination de quatre nouvelles rues;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie du Québec a donné un avis technique favorable pour ces toponymes sur le plan des règles d'écriture;

CONSIDÉRANT QUE les noms de rues sont déjà versés dans la banque de toponymes et sont conformes aux normes de toponymie :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désignation des noms de rues, comme décrit ci-après :

NUMÉROS DE LOTS	CADASTRE	NOMS DE RUES
5 647 583	Cadastre du Québec	Rue Irma-LeVasseur
5 647 619	Cadastre du Québec	Rue Marcelle-Barthe
5 647 645 et 5 647 650	Cadastre du Québec	Rue Jacques-Joubert
5 647 649	Cadastre du Québec	Rue F.-X.-Boileau

De plus, ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint à signer tout document relatif à cette désignation de nom de rue.

Adoptée

CE-2016-502

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2016-389 - SUBVENTION DE 10 000 \$ - MIXMÉDIARTS - PROJET DE THÉÂTRE D'EAU MULTIMÉDIA - MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE le projet théâtre d'eau multimédia du ruisseau de la Brasserie a été annulée pour cette année :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2016-389 du 18 mai 2016 et autorise le trésorier à faire les écritures comptables nécessaires.

Adoptée

CE-2016-503

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME CHANTAL LIMOGES À TITRE DE COMMIS ADMINISTRATIF, TRAVAUX PUBLICS - DIVISION DE LA GESTION DE LA FLOTTE ET DES ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de commis administratif, Travaux publics à la Division de la gestion de la flotte et des équipements au Service des travaux publics pour une période prévue du 1^{er} au 27 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à l'affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Chantal Limoges à titre de commis administratif, Travaux publics à la Division de la gestion de la flotte et des équipements au Service des travaux publics pour une période prévue du 1^{er} au 27 mai 2016.

Le salaire de madame Chantal Limoges sera celui de la classe 5, échelon 7 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30800-132 - Ateliers mécaniques - Administration - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-504

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME GENEVIÈVE MICHON À TITRE DE COORDONNATEUR DE PROJETS, ENVIRONNEMENT - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de coordonnateur de projets, Environnement au Service de l'environnement pour une période prévue du 11 juin 2016 au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Geneviève Michon à titre de coordonnateur de projets, Environnement au Service de l'environnement pour la période du 11 juin 2016 au 31 décembre 2016.

Le salaire de madame Geneviève Michon sera celui de la classe 2, échelon 3 de l'échelle salariale du regroupement des professionnels de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-47320-135 – Plan d'action de la politique environnementale – Temporaires – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-505

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME MÉLINA PÉRIARD À TITRE DE TECHNICIEN À L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION - DIVISION DU CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de technicien à la réglementation à la Division du contrôle environnemental au Service de l'environnement pour la période du 29 mars au 4 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Mélina Périard à titre de technicien à la réglementation à la Division du contrôle environnemental du Service de l'environnement pour la période du 1^{er} octobre au 4 novembre 2016.

Le salaire de madame Mélina Périard sera celui de la classe 7, échelon 1 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41115-132 – Contrôle réglementaire – Service de l'environnement – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-506

Modifiée par la
résolution CE-2016-657
– 06-07-16

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME CHANTAL BELLEY À TITRE DE SECRÉTAIRE II - SERVICE DU GREFFE

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de secrétaire II au Service du greffe pour une période prévue du 19 octobre 2015 au 15 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Chantal Belley à titre de secrétaire II au Service du greffe pour la période du 11 avril au 15 juillet 2016.

Le salaire de madame Chantal Belley sera celui de la classe 6, échelon 4 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-14100-112 – Service du greffe - Régulier - Blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-507**RUPTURE DU LIEN D'EMPLOI SUITE À UNE INVALIDITÉ DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 102913**

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 102913 est absent de façon continue depuis le 27 juillet 2009, que son médecin le considère incapable d'exercer tout travail rémunérateur de façon permanente;

CONSIDÉRANT QUE dans son rapport du 6 mai 2015, le docteur Louis Paquet indique clairement qu'il considère l'employé numéro 102913 invalide de façon permanente;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des rentes du Québec a rendu une décision à l'effet que l'employé numéro 102913 est admissible à une rente d'invalidité permanente reconnue par l'équipe d'évaluation médicale de la Régie des rentes du Québec :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la rupture du lien d'emploi de l'employé numéro 102913.

Adoptée

CE-2016-508

SUSPENSION DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ NUMÉRO 108710

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit du travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension de trois mois sans traitement de l'employé numéro 108710.

Adoptée

CE-2016-509

SUSPENSION DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ NUMÉRO 109576

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit du travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension de deux mois sans traitement de l'employé numéro 109576.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires – Période du 31 mars au 27 avril 2016

CE-2016-510

DESTITUTION - EMPLOYÉ NUMÉRO 106039

CONSIDÉRANT QUE le 13 avril 2016, l'employé numéro 106039 s'est reconnu coupable d'une infraction sommaire prévue au Code criminel;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 106039 est à l'emploi du Service de police de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'article 119, 2^{ième} alinéa de la Loi sur la police prévoit qu'il doit faire l'objet d'une sanction disciplinaire, à moins que l'employé démontre des circonstances particulières justifiant une autre sanction;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 106039 n'a pas soumis de circonstances particulières justifiant une autre sanction;

CONSIDÉRANT la résolution numéro CE-2016-446 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité annule la résolution numéro CE-2016-446.

De plus, ce comité entérine la sanction disciplinaire de destitution de l'employé numéro 106039, et ce, en conformité avec les dispositions du 2^{ième} aliéna de l'article 119 de la Loi sur la police.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e MARIE-CLAUDE THIBEAULT
Greffier adjoint
Comité exécutif